

# BTS NOTARIAT

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIAL DU NOTARIAT - U3

SESSION 2013

---

Durée : 3 heures  
Coefficient : 3

---

**Matériel autorisé** : Aucun

**Document à rendre avec la copie** : Aucun

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 7 pages, numérotées de 1/7 à 7/7

BTS NOTARIAT		Session 2013
U3 – Environnement économique et managérial du notariat	Code : NTE3ECO	Page 1/7

## LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1** - « Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages en 2011 ».  
Source : INSEE ..... page 4
- ANNEXE 2** - « La redistribution en France ».  
Source : L'Expansion 16/11/2011 ..... page 5
- ANNEXE 3** - « De plus en plus de pauvres, des riches toujours plus riches, des inégalités accrues ».  
Source : Le Monde : 07/09/2012 ..... page 6
- ANNEXE 4** - « Un système fiscal anti-redistributif ».  
Source : d'après Alternatives économiques - N°300 mars 2011 ..... page 7

## **PREMIÈRE PARTIE - TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE (11 points)**

À l'aide de vos connaissances et des annexes, vous répondrez de manière structurée aux questions suivantes :

- 1. Identifier les composantes du revenu primaire brut et analyser leurs évolutions.**
- 2. Présenter les objectifs de la redistribution.**
- 3. Expliquer le mode de calcul du revenu disponible brut.**
- 4. Analyser l'évolution du revenu disponible brut (en valeur absolue et relative) de 1960 à 2011.**
- 5. Apprécier l'efficacité du mécanisme de la redistribution en France.**

## **DEUXIÈME PARTIE - RAISONNEMENT STRUCTURÉ (9 points)**

À partir de vos connaissances, dans un raisonnement structuré, traiter le sujet suivant :

**En quoi le notaire est-il un acteur en matière d'investissement ?**

## ANNEXE 1 – « Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages ».

Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages									
en % du revenu primaire et en milliards d'euros									
	1960	1970	1980	1990	2000	2008	2009	2010	2011
Revenu primaire brut (en milliards d'euros)	34,3	92,9	340,6	753,9	1 058,3	1 429,4	1 412,9	1 436,5	1 484,6
<b>Revenu primaire brut</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte <sup>1</sup> (en % du revenu primaire)	33,7	27,6	20,9	20,3	19,8	20,0	19,1	18,9	18,8
Rémunération des salariés (en % du revenu primaire)	61,2	67,1	73,3	71,2	71,5	71,1	72,1	72,5	72,6
Revenus du patrimoine (en % du revenu primaire)	5,1	5,3	5,8	8,5	8,8	8,9	8,8	8,6	8,6
<b>- Transferts nets de redistribution (en % du revenu primaire)</b>	<b>-5,0</b>	<b>-8,3</b>	<b>-11,7</b>	<b>-12,0</b>	<b>-13,7</b>	<b>-11,9</b>	<b>-10,5</b>	<b>-10,2</b>	<b>-10,8</b>
Prestations sociales reçues (en % du revenu primaire)	15,4	18,3	22,2	25,1	26,0	26,7	28,5	28,9	28,9
Cotisations sociales versées (en % du revenu primaire)	-16,7	-21,3	-27,5	-30,5	-27,5	-27,6	-28,2	-28,4	-28,6
Impôts sur le revenu et le patrimoine (en % du revenu primaire)	-4,4	-5,5	-6,9	-7,6	-12,6	-11,7	-11,3	-11,4	-11,8
Autres transferts courants (en % du revenu primaire)	0,7	0,2	0,5	0,9	0,4	0,7	0,6	0,7	0,6
<b>= Revenu disponible brut (en % du revenu primaire)</b>	<b>95,0</b>	<b>91,7</b>	<b>88,3</b>	<b>88,0</b>	<b>86,3</b>	<b>88,1</b>	<b>89,5</b>	<b>89,8</b>	<b>89,2</b>
<b>Revenu disponible brut (en milliards d'euros)</b>	<b>32,6</b>	<b>85,2</b>	<b>300,6</b>	<b>663,2</b>	<b>913,3</b>	<b>1259,3</b>	<b>1265,0</b>	<b>1289,9</b>	<b>1325,5</b>

Champ : y compris entreprises individuelles.

*Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.*

<sup>1</sup> EBE= correspondant au solde généré par l'activité courante de l'entreprise permettant de rémunérer les associés, les banques et assurer l'autofinancement.

Pour les entrepreneurs individuels, ce solde correspond aux revenus mixtes à savoir le revenu de l'activité et la rémunération des capitaux investis.

## ANNEXE 2 – La redistribution en France.

Le pouvoir redistributif du système socio-fiscal est resté stable depuis vingt ans [...]

La plupart des français perçoivent des prestations au titre de leur situation familiale (allocations familiales par exemple) ou sociale (minima sociaux, allocations logement). La plupart s'acquittent en retour des cotisations, contributions sociales, et impôts visant à financer ces prestations. C'est ce qu'on appelle la redistribution monétaire via le système socio-fiscal. L'objectif est de réduire les écarts de niveau de vie dans la population.

Et cela fonctionne : les prestations sociales et les prélèvements réduisent fortement les inégalités de revenus, selon une étude publiée ce mercredi par l'INSEE. Avant la redistribution, le niveau de vie moyen des 20 % de personnes les plus aisées est de 7,2 fois supérieur au niveau de vie des 20 % les plus modestes. Après redistribution, l'écart est presque divisé par deux (3,9). Le niveau de vie des 20 % les plus modestes augmente ainsi en 2010 de 50 % après redistribution quand celui des 20 % les plus aisés baisse de 18 %.

Concrètement, les ménages les plus modestes (7 500 €/an en moyenne) paient environ 450 € d'impôts mais reçoivent 4 350 € de prestations, ce qui porte leur niveau de vie à 11 300 €/an. A l'inverse, les ménages le plus aisés (53 500 €/an) perçoivent 600 € de prestations et paient 10 500 € d'impôts, ce qui diminue leur niveau de vie de 9 900 €.

Le hic : ce pouvoir redistributif aussi important qu'il puisse sembler, n'a pas évolué en 20 ans. Comme s'il n'y avait pas eu de modifications des règles de distribution sur la période. [...]

*L'Expansion 16/11/2011*

### ANNEXE 3 – « De plus en plus de pauvres, des riches toujours plus riches, des inégalités accrues ».

***La dernière étude de l'Insee va déranger. Ce qu'elle nous dit de l'année 2010, de l'appauvrissement général et de l'enrichissement de quelques-uns, du creusement des inégalités dans un pays qui a la passion de l'égalité, et de l'augmentation du nombre des pauvres (+ 440 000 en un an) devrait provoquer le débat.***

Rendu public presque en catimini, dans la nuit du jeudi 6 septembre au vendredi 7, ce travail aussi technique que politique pourrait relancer les polémiques sur l'héritage sarkozyste. Il conforte ceux qui, à gauche, plaident pour une politique économique de soutien à la demande.

Les faits d'abord : en 2010, avec la fin du plan de relance, la crise a fait sentir massivement ses effets. Le niveau de vie médian a baissé de 0,5 %, pour s'établir à 19 270 euros annuels. Dit plus simplement, la moitié de la population a eu, cette année-là, moins de 1 610 euros par mois pour vivre après avoir payé ses impôts directs, l'autre moitié a disposé de plus.

En 2009, la récession avait eu un impact moindre. Du fait des stabilisateurs économiques et de mesures de relance, la progression en euros constants du niveau de vie n'avait fait que ralentir : + 0,4 %, contre + 1,7 % par an en moyenne de 2004 à 2008.

#### **UNE ÉVOLUTION « À L'ANGLO-SAXONNE »**

La timide reprise de 2010 n'a pas produit de miracle, et presque toutes les catégories de la population, y compris les classes moyennes, ont vu leur niveau de vie baisser, ce recul étant d'ailleurs plus marqué chez les plus pauvres. Seuls les 5 % les plus riches s'en sont sortis. Entre le dynamisme de leurs salaires et les rendements élevés de leurs placements, leur niveau de vie, stable en 2009, a de nouveau augmenté.

Signe qui ne trompe pas, la plupart des indicateurs d'inégalités sont à la hausse. [...]

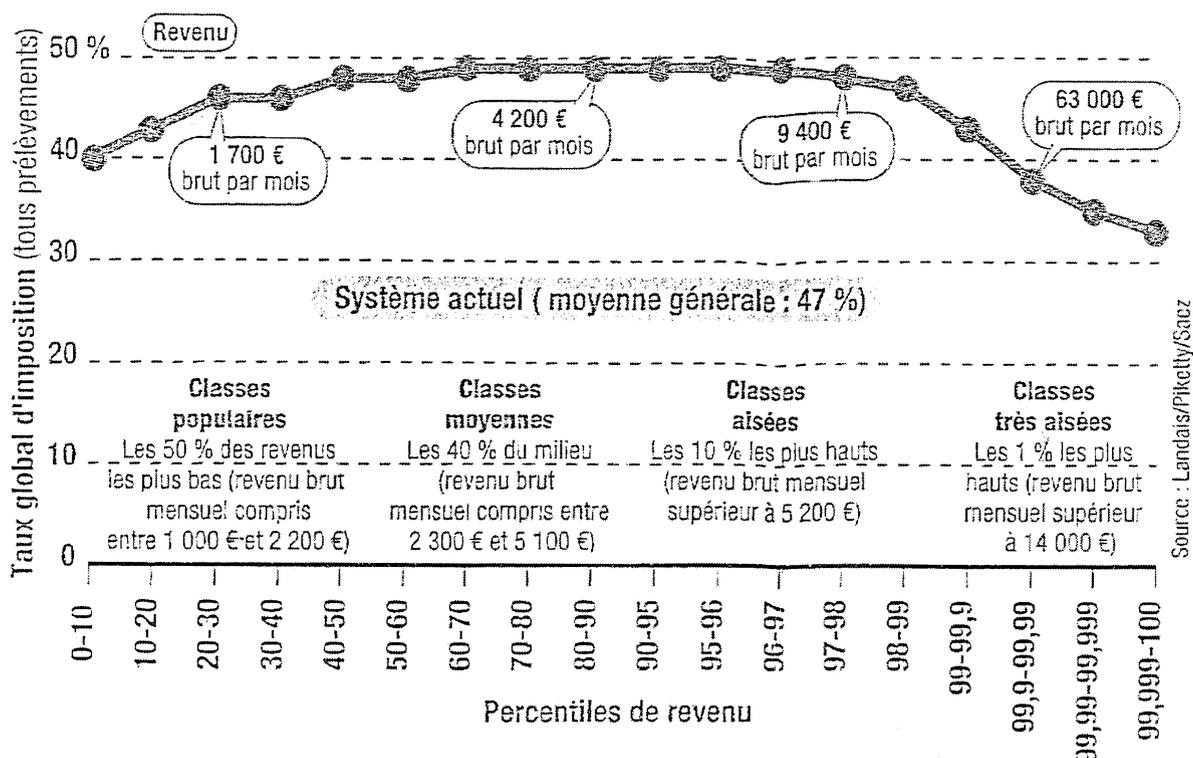
La France a beau être un pays riche, eu égard aux standards internationaux, le nombre des pauvres y augmente. Le taux de pauvreté est passé de 13,5 % à 14,1 %. En 2010, 8,617 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire (964 euros par mois en 2010).

La hausse de la pauvreté est d'autant plus spectaculaire qu'elle résulte, aux deux tiers, d'une augmentation du nombre des enfants pauvres et, pour le tiers restant, d'une augmentation du nombre de pauvres chez les retraités, les inactifs et les chômeurs.

L'institut fait observer que l'augmentation de la pauvreté chez les moins de 18 ans avait été contenue en 2009 par le versement de deux primes exceptionnelles aux ménages (150 euros aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, 200 euros de prime de solidarité active) et par une nette revalorisation des prestations familiales.

*Le Monde 7/09/2012*

## ANNEXE 4 – Un système fiscal anti-redistributif



**Lecture :** ce graphique montre le taux global d'imposition (tous types de prélèvements confondus) par groupe de revenus au sein de la population des 18-65 ans travaillant à au moins 80 % du plein-temps. Le décile 0-10 désigne les 10 % des personnes avec les revenus les plus faibles, et ainsi de suite pour les déciles suivants. Les 10 % puis les 1 % aux plus hauts revenus ont été subdivisés pour montrer combien le taux global baisse quand on se rapproche des plus hauts revenus : 99,999-100 désigne le 0,001 % les plus riches. La moyenne générale d'imposition est de 47 %. Les taux d'imposition croissent légèrement avec le revenu jusqu'au dernier vingtile (5 % des plus hauts revenus) avant de chuter pour les plus riches de ce dernier vingtile.

Source : d'après Alternatives économiques- N°300 mars 2011

**LEGENDE :** Percentile signifie centile